

NON AU CONTOURNEMENT AUTOROUTIER DE BORDEAUX

Position de la coordination inter-associative Bordeaux Incontournable

PRÉAMBULE

Les associations membres de la coordination rappellent que le débat public organisé en 2003 sur l'opportunité du contournement autoroutier de Bordeaux n'est pas allé à son terme et que le recours déposé par quatre associations au Conseil d'Etat puis transféré au Tribunal Administratif de Bordeaux n'a pas été jugé.

En conséquence, la coordination inter-associative Bordeaux Incontournable conteste toute légitimité à la "concertation" actuelle.

LES IMPACTS NÉGATIFS

De l'aveu même du maître d'ouvrage ce contournement ne résoudra pas les problèmes d'encombrement de la rocade bordelaise, par contre :

1. La construction d'environ 100 km d'autoroute et des ouvrages d'art, en particulier pour le franchissement de l'estuaire, induira des nuisances considérables :

- Creusement de carrières dans tout le département de la Gironde et au-delà pour fabriquer les matériaux de construction.
- Pour les habitants riverains, destruction ou dévaluation de leur patrimoine et pollution provoquée par le transport et la fabrication de ces matériaux
- Emission d'environ 800 000 tonnes de CO₂, pour les mêmes raisons, contribuant ainsi au réchauffement climatique
- Destruction de surfaces importantes d'espaces cultivés (vignobles et forêts) et naturels entraînant dégradation des paysages, cloisonnement et fragmentation des milieux avec un grave effet de coupure pour la faune, atteinte aux sites Natura 2000 et aux zones humides de grande importance écologique, accélération de la disparition d'espèces sauvages et érosion accélérée de la biodiversité, etc.... événements qui sont tous en contradiction avec la Charte de l'Environnement adossée à la Constitution et avec la notion de développement soutenable.

2. L'augmentation prévisible du trafic, si les transporteurs routiers acceptent de prendre ce nouveau tracé et de payer le péage, entraînera :

- Pour un accroissement de 5 600 à 9 000 poids lourds et de 8 000 à 12 000 véhicules légers par jour, une augmentation totale de l'émission de gaz à effet de serre de plus de 1 500 000 tonnes par an en 2020 alors qu'un rapport parlementaire d'avril 2006 recommande une réduction de 25% de nos émissions à l'horizon 2020 !
 - Des nuisances inacceptables (bruit et pollution atmosphérique) pour les riverains, encore accrues par une urbanisation galopante non maîtrisable
 - A contrario, l'augmentation du prix du pétrole et sa raréfaction, inéluctables, rendraient cet équipement inutile.
3. L'existence d'une nouvelle infrastructure routière à l'ouest comme à l'est de l'agglomération accentuera l'étalement urbain, ceci en contradiction avec le Schéma Directeur de l'agglomération bordelaise dont l'un des objectifs est de rééquilibrer son développement sur son noyau central.
4. Un coût exorbitant évalué entre 1,1 et 1,6 milliards d'euros mais certainement plus proche de 2 milliards ou même encore supérieur compte tenu des incertitudes sur le tracé et des augmentations prévisibles du prix de l'énergie nécessaire aux travaux. (voir exemple du contournement de Lyon dont le budget a augmenté d'un facteur 2)

LES SOLUTIONS ALTERNATIVES

1. Reconsidérer les transports de l'axe Nord-Sud et supprimer les transports inutiles
2. Désengorger l'agglomération bordelaise, en développant les transports collectifs et un réseau intermodal efficace
3. Rééquilibrer la concurrence ROUTE/RAIL/MER en développant d'abord les transports maritime et ferroviaire et non les autoroutes.

La Coordination Bordeaux Incontournable demande le retrait définitif du projet de contournement autoroutier de Bordeaux quel qu'en soit le tracé, et l'ouverture d'une large concertation sur une stratégie de développement de transports écologiquement viables en Aquitaine.

Juin 2006